



AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 15 /DC/CB/SG/ST/CIPM/ 2026 DU 17 JUL 2026
RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA
COMMUNE DE BELEL

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice, le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, lance pour le compte du Mairie de la Commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum dans les écoles de la Commune de BELEL.

2. Allotissement

Sans objet

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

4. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice sur l'autorisation de dépense.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de 7 508 000 (Sept millions cinq cent huit mille) francs CFA

6. Cautionnement provisoire

Conformément à la Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de de déconsignation restitution, et de réalisation des garanties dans les marchés publics. Les soumissionnaires sont dispensés de fournir la caution de soumission pour la Consultation (Article 7 Alenia c)

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Bélel sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 20 000 F (vingt mille francs) CFA payable à la Recette Municipale de Bélel.

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de BELEL contre récépissé, au plus tard le 07/08/2026 à 17 Heures et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 15 /DC/CB/SG/ST/CIPM/ 2026 DU 17 JUL 2026 RELATIVE A
LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE
BELEL, EN PROCEDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du bordereau des prix unitaires et du cadre de détail quantitatif et estimatif.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai d'exécution

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de 02(deux) mois.

10. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au secrétariat général de la Mairie de BELEL aux dates et heures fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 07/08/2026 à 11 heures
-------------------------------------	---------------------------

11. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de BELEL, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07/08/2026 à 12 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de la Mairie de BELEL

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative après épuisement de 48heures ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante .

14. enseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de BELEL Téléphone : 693 25 34 89 dès publication du présent avis.

Bélel, le 17 JUL 2026
Le Maire,
(Autorité Contractante)

COPIES :

- ARMP
- MINMAP
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS./-

